

II-1. Histoire du peuplement et logiques de mobilité

F. REOUNODJI, F. SYLVESTRE, SAIBOU ISSA,
C. RANGE, B. AMADOU¹

Introduction

L'histoire de l'occupation humaine du bassin du lac Tchad est très ancienne, mais très mal connue. Les premières traces de vie humaine remonteraient à environ 7 millions d'années, comme en témoignent les récentes découvertes (Abel et Toumaï), qui ont fait du bassin du lac Tchad le berceau de l'humanité (Brunet *et al.*, 2002). Si le premier homme signalé dans ce milieu est vieux de 7 millions d'années, c'est finalement à la fin du Paléolithique supérieur (à partir de 25 000 ans BP (Before Present)) qu'une civilisation concomitante avec des conditions favorables sur le bassin du Lac a été rapportée (Brunk *et al.*, 2004). Ce qui suppose que la présence de l'eau dans un environnement marqué par l'aridité serait, depuis bien longtemps, l'un des facteurs clés du peuplement de cet écosystème.

Quoi qu'il en soit, le peuplement du bassin du lac Tchad a progressé de façon lente et intermittente, en relation avec les fluctuations interannuelles de l'environnement. L'assèchement total du Lac vers 20 000 B.P. aurait occasionné son dépeuplement ; puis de nouvelles populations se seraient mises en place vers 12 000 ans avec le retour des conditions humides (Brunk *et al.*, 2004).

¹ Citation conseillée : Réounodji F., Sylvestre F., Saibou I., Rangé C., Amadou B., 2014 – “Histoire du peuplement et logiques de mobilité” In Lemoalle J., Magrin G. (dir.) : *Le développement du lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD Editions, coll. Expertise collégiale : 139-177 (clé USB)

Mais c'est au Néolithique, plus précisément à l'Holocène récent, que l'occupation humaine du lac Tchad a été véritablement amorcée avec la sédentarisation de certains peuples et la domestication de l'agriculture (Gautier, 1987 : 163-187). Cette nouvelle phase de peuplement résulterait d'une migration de populations de langue tchadique qui sont les ancêtres des Sao. Jusque là perçus comme un peuple légendaire, les Sao sont en réalité un ancien peuple noir, les premiers à avoir bâti une authentique civilisation dans le bassin du lac Tchad. De nos jours, les Sao sont décrits comme les ancêtres des Kotoko, des Kanouri et des Boudouma (Lange, 1989), lesquels font partie des premiers occupants du lac Tchad.

Les dynamiques de peuplement du lac Tchad au cours de la période contemporaine apparaissent beaucoup plus complexes, par l'ampleur, l'extrême diversité et la variabilité des flux migratoires. En effet, depuis plus d'un demi-siècle, le lac Tchad et ses riches écosystèmes abritent un peuplement humain dense et très diversifié. Alors qu'il fût pendant longtemps (jusqu'au début de la période coloniale) réputé hostile aux voyageurs du fait de la menace exercée par les Boudouma qui peuplent ses îles (Bouquet, 1990), il apparaît à tout point de vue très attractif depuis son passage au stade de Petit Tchad (Magrin, 2009) en raison des potentialités qu'il recèle. Ainsi, de premières migrations Haoussa enregistrées sur les rives nigérianes au début du XX^e siècle (Krings, 2004) sont suivies dans les années 1930 par une première vague de migration de pêcheurs (Ibo, Djoukoun). Puis, surtout, de nouveaux flux migratoires suscités par la sécheresse des décennies 1970-1980 ont convergé vers les abords du Lac. Ces flux se distinguent de ceux des époques précédentes par leur ampleur. Ils sont à l'origine de la diversité et de l'instabilité actuelle du peuplement du lac Tchad, si bien qu'il est intéressant d'y accorder une attention particulière.

Ces apports de populations d'origines diverses font de cet écosystème lacustre une « grande oasis sahélienne » très cosmopolite (Magrin, 2009). Du coup, la répartition des populations ainsi que leur composition ethnique s'en sont trouvées modifiées. Des rives tchadiennes au littoral camerounais en passant par les rives nigérianes et nigériennes, la diversité du peuplement du pourtour immédiat du lac Tchad s'organise aujourd'hui autour d'une multitude de groupes ethniques, dont les plus anciens sont les Kanembou, Boudouma, Kouri, Kanouri, Mobber, Arabes et Kotoko ; alors que les ethnies les plus récemment installées lors du passage au Petit Lac ou quelques décennies auparavant sont Kréda, Touareg, Mousgoum, Peul, Ibo, Haoussa, Djoukoun, Margui et Sara. Il s'agit d'un peuplement extrêmement mobile, étroitement dépendant des conditions écologiques, économiques et politiques propres au Lac et aux milieux d'origine (Magrin, 1996). Ce processus d'occupation de l'espace se traduit

par la création et la disparition perpétuelles de villages pour s'adapter aux fluctuations des eaux du Lac (*cf. infra*).

Au regard des héritages historiques et de la diversité actuelle du peuplement, la question est de savoir, d'une part, quels sont les facteurs qui expliquent l'attractivité humaine du lac Tchad et, d'autre part, comment rendre compte des fortes mobilités internes à cet espace. Comment interagissent facteurs politique, économique et environnemental pour justifier cette polarisation et ces mobilités ?

Partant de l'hypothèse que le lac Tchad constitue une mosaïque humaine qui a accueilli depuis très longtemps des groupes divers venus sous l'effet de différents facteurs liés, nous nous intéressons dans un premier temps à l'histoire du peuplement du bassin tchadien pour expliquer les différentes phases de migrations à l'œuvre depuis la préhistoire et comprendre les mobiles de ces mouvements humains passés et leur relation avec le lac Tchad. On s'attachera dans un second temps à analyser les logiques de mobilité contemporaines au sein de l'aire lacustre (les eaux et les îles, les rives, l'arrière-pays immédiat). Comprendre ces logiques de mobilité et leurs conséquences sur la complexité et la diversité du peuplement du lac Tchad est un préalable nécessaire pour penser le développement de cet espace. Elles sous-tendent en effet le fonctionnement des systèmes d'activités (partie III) et les enjeux de gouvernance du Lac (partie IV).

1. La genèse de l'occupation humaine du bassin du lac Tchad

1.1. Préambule

Le passé ancien du lac Tchad est très mal connu. Les recherches archéologiques menées dans les années 1970-1980 ont été malheureusement interrompues par les conflits politiques qui ont secoué le Tchad au cours des dernières décennies. Ces recherches, limitées à quelques régions sahariennes (Borkou, Ennedi, Tibesti) et sahéliennes (bordure du lac Tchad), n'ont que rarement été reprises. Cependant, grâce aux travaux de la mission paléoanthropologique franco-tchadienne dirigée par Michel Brunet, le Tchad est devenu un haut lieu de l'histoire de l'humanité, avec la découverte d'Abel suivie de celle de Toumaï, dont l'existence préfigure l'occupation des premiers hommes sur ce territoire. Le Tchad est également connu pour ses peintures rupestres dans l'Ennedi, témoins d'une présence

humaine importante et riche plusieurs millénaires plus tard, au moment où les sociétés néolithiques occupaient les contreforts sahariens, repoussées par le méga lac Tchad qui s'étendait sur 350 000 km².

Malgré des lacunes importantes, des observations recueillies dans les pays voisins permettent d'esquisser ce que fut probablement l'origine de l'occupation humaine dans ce bassin.

1.2. Les migrations lointaines

1.2.1. Les premiers occupants du Miocène : à l'origine de l'Humanité

Les premiers occupants connus du bassin du lac Tchad sont *Sahelanthropus tchadensis* nommé Toumaï (Brunet et al., 1995 : 273-275), et *Australopithecus bahrelghazali* baptisé Abel (Brunet et al., 2002 : 145-151). Toumaï, daté à 7 millions d'années est aujourd'hui l'hominidé le plus ancien connu. Abel est un australopithèque plus récent daté à 3,5 millions d'années. Non seulement la découverte de Toumaï a repoussé l'âge de la séparation des rameaux conduisant au genre *Homo*, mais elle a également mis en évidence que des hominidés vivaient en Afrique centrale, alors que jusqu'à leur découverte, on plaçait l'origine de l'Humanité en Afrique orientale et australe. Un autre fossile été découvert dans le bassin du lac Tchad quelques années avant, nommé *Tchadanthropus uxoris*, mais son âge exact n'a jamais été complètement établi, entre 1 million d'années et 10 000 ans BP (Coppens, 1968 : 125-128).

Après ces premiers occupants retrouvés dans la partie nord du bassin versant du lac Tchad, dans le Djourab, nous n'avons plus de traces d'occupation humaine jusqu'à environ 700 000 ans BP, ce qui ne veut pas dire que des hommes n'ont pas occupé ces territoires. Cela peut simplement être dû au manque de données. Une civilisation datant du paléolithique très ancien a probablement existé, attestée par des galets aménagés attribués à la culture 'Pebble'. Deux sites ont été observés dans le bassin du lac Tchad, au nord du plateau de l'Adamaoua (Hervieu, 1969 : 35-38) et dans le Tibesti (Coppens, 1968). Cette culture est suivie de celle de l'Acheuléen ancien, où peu de sites ont été également décrits (Servant, 1983). En revanche, les sites comportant des restes d'objets lithiques attribués à l'Acheuléen évolué sont beaucoup plus nombreux, en particulier au Borkou, montrant qu'au Paléolithique moyen (170 000-150 000 ans BP), des hommes occupent au moins la partie nord du bassin du lac Tchad.

Il faut attendre la fin du Paléolithique supérieur, soit 25 000 ans BP, pour voir apparaître une nouvelle civilisation concomitante avec des conditions favorables sur le bassin. Plusieurs sites ont été à nouveau décrits dans la partie septentrionale du bassin, avec de nombreux restes lithiques rattachés à la civilisation atérienne, qui a fortement marqué le Sahara de cette époque, et qui s'étendait du Maroc au Tchad.

1.2.3. L'occupation humaine du dernier maximum glaciaire à l'Holocène Moyen

Cette culture disparaîtra avec la période dite du Kanémien, qui est centrée sur le dernier maximum glaciaire il y a 20 000 ans. Durant cette phase extrêmement aride au cours de laquelle le lac Tchad s'est complètement asséché, on suppose que les populations atériennes ont abandonné les basses terres et que les pourtours du lac Tchad ont été complètement dépeuplés (Breunig, 2004).

Avec le retour des conditions humides entre 14 000 et 12 000 ans BP, la région du Lac va voir revenir une population attirée par une ressource en eau. Nous avons peu de données sur les phases de repeuplement mais cette civilisation semble être marquée par une culture voisine d'une culture néolithique ancienne. Par comparaison avec un site de l'Aïr, il semblerait que les cultures observées au Tibesti et au Borkou soient contemporaines. Cette période pourrait être celle de l'invention de la céramique, figurant parmi les plus anciennes connues au monde (Close, 1995:23-37). Cette séquence favorable semble aussi celle de l'apparition d'une sédentarisation des populations dans le bassin du lac Tchad, bien que là encore les données sont manquantes pour en avoir toutes les preuves.

Avec l'Holocène moyen, le bassin du lac Tchad se voit occupé par un très grand lac, recouvrant 350 000 km², repoussant les populations à la fois au sud du bassin et sur les contreforts des massifs sahariens. En atteste la richesse de l'art rupestre tapissant le massif de l'Ennedi. De plus, cet art rupestre est adossé à de nombreuses pièces lithiques très évoluées par leur mode de taille et à de nombreuses pièces de céramique d'excellente qualité. Les motifs qui y sont représentés suggèrent davantage une influence nubienne que saharienne, ce qui laisse à penser que des relations entre populations nilotiques et tchadiennes existaient.

Ces relations entre le Nil et la partie orientale du Sahara sont également attestées par l'apparition du pastoralisme, qui s'est déployé de l'est vers l'ouest, couvrant le centre du Sahara entre 7 000 et 5 000 ans BP. Les témoignages directs de ce pastoralisme ancien sont des restes osseux d'animaux domestiques retrouvés dans des sites archéologiques (Gautier, 1987 : 163-187), attestant d'une occupation relativement large du territoire.

1.3. La chronologie des mouvements humains : du néolithique à la civilisation sao

1.3.1. La Néolithisation au sud du bassin avec la culture Gajiganna

À partir de 5 000 ans BP, les conditions arides s'installent et provoquent une diminution progressive de la superficie du Lac. Malgré les épisodes humides qui ont ponctué cette tendance à l'aridification (Maley, 2004 :143-178), la superficie du Lac n'aurait cessé de décroître. Cette diminution s'est traduite d'une part par une migration vers le sud du bassin des populations pastorales, certains auteurs parlant alors de réfugiés climatiques (Breunig, 2004). Cette migration aurait entraîné le développement de la culture Gajiganna, qui se serait installée au sud-ouest du lac Tchad dans la plaine de 'Firki'. L'ensemble des observations recueillies sur les modes de vie a permis de suggérer que la néolithisation a réellement débuté à partir de cette phase, avec la mise en évidence d'une production agricole pour l'alimentation et de formes initiales de commerce. Une première phase, à partir de 3 800 ans BP, a laissé quelques traces d'occupation, alors que dans une seconde phase, entre 3 500 et 3 000 ans BP, des villages se seraient constitués. C'est aussi à cette époque que l'on voit apparaître la culture du mil. Cette apparition des plantes domestiquées est d'une grande importance dans l'histoire de la région. Elle représente l'émergence de l'agriculture, qui reste encore aujourd'hui l'activité économique de base et le fondement culturel de la plupart des sociétés du bassin.

En s'appuyant sur de nombreuses données, entre autres historiques, archéologiques, et ethnologiques, des auteurs suggèrent que cette nouvelle phase de peuplement résulterait d'une migration de populations de langue tchadique, qui pourraient être les ancêtres des légendaires Sao, dont les populations Kotoko et Kanouri actuelles se revendiquent être les descendantes (Lange, 1989).

Cependant un hiatus dans les sites archéologiques est observé entre 2 760 et 2 640 ans BP (Brunk *et al.*, 2004) dénotant la fin de la culture Gajiganna. En l'état actuel des connaissances, la fin de cette culture reste encore inexplicée ; elle pourrait être due à des conditions climatiques défavorables, puisqu'il a été mis en évidence à cette époque une phase d'érosion importante suggérant d'intenses inondations. Toutefois, les facteurs expliquant cette discontinuité sont encore difficiles à comprendre. Il faut attendre le début de l'âge du Fer pour voir réapparaître des installations dans cette région du Lac.

1.3.2. L'âge du Fer, l'apparition de la métallurgie et l'émergence du « mystérieux » peuple Sao

Au sud du bassin, l'apparition des premières techniques liées au fer a été rapportée dans de nombreux sites, notamment près des monts Mandara. D'ailleurs, certaines datations sont contemporaines de la fin de la culture Gadjiganna, ce qui laisse à penser pour certains auteurs que ce peuplement a peut-être migré vers le sud du bassin dans le Cameroun actuel. Les phases de péjoration climatique, entraînant une migration vers le sud, vont de pair avec le maintien de populations au nord du bassin, qui continuent probablement à recevoir l'influence de cultures orientales. L'art rupestre existe toujours et dénote l'influence égyptienne au Tibesti au Néolithique final (Schneider, 1994), de même que les peintures au Borkou et en Ennedi.

La région des pays-bas est connue pour l'abondance des sites de l'âge de fer ancien. Dans le secteur de Koro-Toro (Treinen-Claustre, 1982 :8), on met en évidence les sites de fer ancien sur des cordons lacustres à une altitude supérieure ou égale à 300 m. D'après les objets retrouvés (par exemple des harpons en os), l'activité semble être principalement tournée vers la chasse et surtout la pêche.

Au début de l'âge du fer ancien, l'influence de la civilisation méroïtique (Égypte) se fait clairement ressentir en particulier avec la métallurgie du fer et l'introduction du cheval, dans la continuité des relations nilotiques qui existaient au Néolithique.

À l'âge du fer moyen, entre 1 650 et 1 150 ans BP, arrive dans la région de Koro-Toro une culture appelée l'Haddadien (Coppens, 1965). Pendant cette période, on voit l'apparition de silos, de nombre de haches, de meules et de broyeurs. Les pointes de flèches en quartz disparaissent pour être remplacées par des pièces métalliques. On pense aussi que c'est à partir de l'âge du fer ancien-moyen que date la majeure partie des monuments funéraires en pierres sèches abondants au Tibesti (Treinen-Claustre, 1981).

Dans le même temps, dans les *yaérés* situées au sud du Lac et sur les rives du Chari-Logone sont retrouvées des buttes qui ont été dénommées 'tells'. Certaines sont encore habitées aujourd'hui par l'ethnie Kotoko et ont été attribuées au peuple Sao. Les couches récentes des tells ont livré des représentations humaines en argile assez étonnantes. Des relations entre l'industrie Sao, l'âge du fer de Koro Toro et des populations du Tibesti ont été suggérées au travers de la céramique, des pièces en terre cuite ou de la morphologie d'objets en fer (Beck, 1969 ; Treinen-Claustre, 1982 :8). Cependant, l'existence des Sao reste encore très mystérieuse ; il semblerait qu'ils aient fortement influencé le royaume du Kanem-Bornou qui les aurait finalement absorbés.

1.4. Les temps des empires sahéliens et le contrôle des territoires

Entre le IX^e et le XIX^e siècle de notre ère, le bassin du lac Tchad a vu émerger, coexister, s'affronter, s'influencer et se dominer des entités politiques aux dimensions et à la puissance militaire variables. Le Kanem, le Bornou, le Baguirmi, le Wandala et les principautés Kotoko sont les principales structures politiques du pourtour tchadien. Si les razzias esclavagistes jouèrent un grand rôle dans la structuration des rapports entre ces entités, il reste que la conquête de l'espace utile, viable pour l'agriculture et l'élevage notamment, oriente les mobilités militaires et communautaires. Dans bien des cas, ce sont des colonies de peuplement qui s'avancent en premier, essaient, imposent leur autorité politique et attirent de nouveaux venus. Les sécheresses rectifieront chaque fois ces mouvements, centrifuges ou centripètes. On pourrait ainsi distinguer trois phases du processus de peuplement du pourtour du Lac, correspondant à des dynamiques de groupes, à l'action des États et aux mobilités communautaires.

1.4.1. Aridification et migrations de refuge

Les poussées migratoires qui s'opèrent au temps des royaumes sahéliens sont consécutives à l'assèchement continu des terres septentrionales dont les prairies, en disparaissant, obligent les pasteurs à descendre toujours plus au sud vers les puits de l'Ennedi, du Tibesti et de l'Aïr notamment. Les premières implantations dans la plaine péri-tchadienne remonteraient vers 2 000 ans av. J.-C, l'exondation du Lac libérant des espaces propices à la chasse, la pêche, l'élevage et probablement à l'agriculture (July, 1977 : 75-77). Mais la dégradation continue de l'environnement ne permettait pas de nourrir et d'abreuver une population toujours plus nombreuse que séparaient en plus les traditions politiques. La cohabitation n'étant plus possible, il fallut soit s'imposer, soit partir. C'est ainsi que débutèrent les migrations Est-Ouest partant du Kanem vers les rives occidentales du Lac et les vallées des cours d'eau (Le Rouvreur, 1962 : 15-16).

C'est ainsi que les pasteurs Boulala ont exercé une forte pression sur le Kanem pour contrôler les terres utiles et les points d'eau qui survivent à la désertification du royaume. Incapable de se défendre, le souverain du Kanem Oumar ibn Idris (1394-1398) décide de migrer pour rejoindre une frange importante de son peuple qui avait déjà déserté (Palmer, 1970 : 88). Ses successeurs vont fonder une nouvelle capitale, Birni Ngazargamou, sur la confluence de la Komadougou Yobe et de la Komadougou Gana. Ce déplacement est suivi d'une immigration massive des Kanembou au Bornou (Urvoy, 1949 : 9-45 ; James, 1987 : 58). Cette colonisation des bords occidentaux du Lac revêt un intérêt et des conséquences spécifiques.

Au départ, les Kanembou entreprennent leur exode vers l'Est, mais ils sont refoulés par les populations de Gaoga, soucieuses de protéger leurs maigres ressources. Ils se tournent alors vers le Sud, où les Kotoko et les marais inondés freinent leur marche. Ils sont dès lors obligés d'aller à l'Ouest. Les pasteurs s'installent dans la zone d'Ouidi, à l'ouest de Garamoulé, où ils trouvent d'importants pâturages. Après avoir réduit la résistance des Sao, ils se dirigent vers le sud où ils atteignent les bords humides et fertiles de la Komadougou Yobe. Ils y entrent en contact avec les sédentaires. Sous la protection de ces pasteurs plus aguerris au maniement des armes, la masse des paysans Kanembou y trouve des terrains de culture vastes et fertiles. Ainsi commence le royaume du Bornou.

C'est donc à juste titre qu'Urvoy constate que les mouvements des peuples au Bornou et les grandes guerres qui les accompagnent « sont provoqués, dirigés et limités » par le lac Tchad (Urvoy, 1949 : 9). D'autres groupes humains vont suivre, notamment les Kanembou-Sougourti, les Yedina et les Arabes qui occupent les rives du Lac, pratiquent diverses activités économiques, fondent des villages et des cités telles que Wudi, Burma, Yawa, Yo, Chesea, Kauwa, Moduwari, Monguno, Ngourno et Arege. À partir du début du XVI^e siècle, des pasteurs Peul rejoignent les pasteurs arabes et Kanembou en bordure du Lac, chaque lignage ayant son espace de parcours convenu de commun accord pour prévenir les conflits (Nur Alkali, 1983).

Le noyau de l'État bornouan étant désormais implanté et sa population installée sur de bonnes terres, se pose la question de la protection des espaces et des hommes soumis à des incursions et convoitises des peuples environnants. Le Bornou était donc fragile et devait protéger ses frontières pour sécuriser ses acquis économiques tout en étendant sa suzeraineté sur les voies commerciales et les territoires de chasse à l'esclave. Cette opération porte la marque d'Idris Aloma.

1.4.2. Conquêtes militaires, sécurisation des frontières et formation de l'État

Les terres fertiles des rives occidentales et méridionales du Lac étaient disputées par les pasteurs migrants et les paysans sédentaires. Les groupes vaincus ne se sont pas résignés. D'autres menèrent des incursions aux marges du Bornou. Il faut attendre l'avènement d'Idris Aloma, vers 1564 ou 1571 selon les sources², pour que cessent ces attaques et que s'impose le Bornou en tant que grande hégémonie du bassin tchadien.

² Selon le *Diwan* et les *Girgam* des Magumi, Idris Aloma accède au trône en 1571. Le *Girgam* mentionne la régence d'Aïssa Kili. Le 6^e manuscrit de *Sudanese memoirs* lui donne sept ans de régence alors que Zeltner parle d'un an, situant ainsi le règne d'Idris

Le Bornou n'était qu'une mince bande de terre s'étirant le long de la Komadougou Yobe. Birni Ngazargamou, la future capitale de l'empire, ne fut d'abord qu'un réduit défensif. Idris comprend que la survie des siens dépend de la conquête des terres fertiles qu'occupent les Sao et de la réduction des autres peuples qui, de partout, harcèlent les Kanembou. Ce sont notamment les populations de Kano, les Ngizim, les Touareg et les Kananiya. Ce sont surtout les Boulala, frères ennemis qui, non satisfaits d'avoir chassé la dynastie *Sefuwa* du Kanem, continuent d'attaquer les flancs orientaux du Bornou. C'est donc à la fois l'impératif de sécurité et la nécessité de garantir un espace vital à son peuple qui vont guider l'action militaire d'Idris Aloma au cours des premières années de son règne. Au préalable, il s'est bâti une armée nombreuse et équipée de fusils achetés à l'empire ottoman.

L'œuvre d'Idris Aloma est contenue dans la chronique de son historiographe, l'Imam Ahmed ibn Fartua, qui a suivi ses campagnes contre les Sao et le Kanem. Dès les premières années de son règne, Idris entreprend de réduire les Sao Ngafata retranchés dans leurs places fortes disséminées dans la vallée fertile de la Komadougou Yobe. Les armées bornouanes détruisent forêts et récoltes, et assiègent les cités. Au bout de plusieurs années d'une guerre implacable, la capitale des Sao Ngafata, Damasak, tombe, sonnant le glas des retranchements mineurs. Peu de Sao survivent à l'extermination. Poursuivant sa marche vers l'Est, Idris s'en prend à la cité d'Amsaka, à la lisière du pays Mandara. Il lui faut un mois d'un siège mémorable pour en venir à bout. Tout comme en pays Sao, la prise de cette cité donne lieu à un effroyable carnage et à l'asservissement de milliers d'individus. Après Amsaka, les armées bornouanes marchent contre les Gamergou dont la cité fortifiée, Bahwa, est prise (Ibn Fartua, 1970 : 10-30).

Morts, emmenés en captivité ou soumis, les païens de la partie orientale ne préoccupent plus le *Maiï*. Idris dirige alors son armée vers l'ouest où il s'en va réduire Kano. Puis il se tourne vers le nord-ouest, où il a raison des Touareg au bout de trois expéditions militaires. Au passage, il assure l'autorité du Bornou sur les Toubou de Bilma. Idris revient alors sur ses pas. Il va plus au sud où il lance une offensive victorieuse contre les Marghi. Suit la soumission du Mandara dont le souverain, le *Tliksé*, reconnaît dorénavant la suzeraineté du *Maiï*. Ce dernier peut alors repartir vers l'Est. Là, le harcèlement des Ngizim porte un grave préjudice au commerce. Les Ngizim puis les Binawa sont vaincus (*Ibidem* : 31-38). La dernière grande guerre est menée contre les Tatala, dont les survivants vont au lac Tchad où, se mêlant à d'autres groupes réfugiés, ils forment le peuple

Aloma de 1564 à 1594. Palmer retient quant à lui la période allant de 1571 à 1604 et Barth de 1571 à 1603.

Boudouma (*Ibidem* : 45-49). Le Bornou a de nouvelles frontières ; il est limité à l'ouest par les territoires vassaux de Kano, au sud par ceux du Mandara et le pays Marghi, englobe le Kauwar au nord et s'étend jusqu'aux rives du Chari à l'est. Commencent alors les campagnes contre les Boulala, qui durent de 1574 à 1577.

En fait, depuis l'émigration des *Sefuwa*, les affrontements entre le Kanem et le Bornou étaient fréquents et avaient coûté la vie à de nombreux souverains du Bornou. Mais peu à peu, la tension avait baissé et une paix relative s'est instaurée à la suite de l'accord de paix conclu entre Idris Aloma et le Sultan du Kanem, Abdul Lahi ibn Abdul Jalil au lendemain de l'intronisation du nouveau souverain bornouan. Les rapports pacifiques se poursuivent avec le successeur d'Abdul Lahi, malgré le désir du Bornou de récupérer des villages perdus sous le règne du *Mai* Dunama ibn Muhammad (1546-1563). En 1574, Abdul Jalil ibn Abdul Jalil, hostile au Bornou, détrône le Sultan conciliant et devient le nouveau maître du Kanem (Ibn Fartua, 1967 : 18-19). Le Bornou entre en guerre contre le Kanem, qui est vaincu au bout de deux années de lutte et cinq campagnes pour venir à bout d'un ennemi insaisissable dans un territoire aride où la rareté de l'eau est préjudiciable à l'avancée des troupes.

La victoire définitive est acquise en 1577, mais si son armée est en déroute, le sultan du Kanem est, quant à lui, sauf, représentant une menace permanente contre la sécurité de Muhammad, restauré à la tête du Kanem. Aussi fallut-il rallier les Arabes du Kanem à la cause du Sultan Muhammad. Ils seront le rempart contre Abdul Jalil. Idris et Muhammad peuvent alors conclure le traité de paix de Shige, qui définit la frontière entre le Bornou et le Kanem à l'est du Lac. L'immense empire du Bornou n'a plus rien à craindre, tous les territoires voisins ayant reconnu la suzeraineté du *Mai* ou s'étant liés à l'empire par un pacte d'alliance ou un serment de fidélité. Ainsi s'achèvent les guerres d'Idris Aloma autour du Lac. Il aura entretemps soumis à son autorité les Touareg de Dagergou, les Têda de Jawana et Bilma, les Kotoko des bords du Chari et du Logone, les Boudouma, les Nguizim, etc.

Toutes ces expéditions déstabilisent le bassin tchadien, provoquant d'importants mouvements de populations. Les Manga, Nguizim, Ngasser, Koyam, Mobber et Margi-Putai notamment sont conquis et assimilés. Les Bedde, Nounio, Machena, Gummel, Boudouma, Gamergou, Damagarin, Kotoko, Marghi Babal et Mandara acceptent la suzeraineté du Bornou. Les Chamba, Bata, Bolewa, Kaleli, Tal et Jorto notamment préfèrent émigrer. Les successeurs d'Idris Aloma poursuivent l'expansion et la consolidation de l'autorité du Bornou sur les États vassaux du bassin tchadien (James, 1987 : 58-59). À son apogée, le Bornou est limité au nord et au nord-est par l'empire ottoman, au nord-ouest par le royaume du Maroc et à l'ouest par l'empire Songhai. Son emprise au sud se limite à sa suzeraineté sur 'la

province bornouane du Kotoko'. Le Logone et le Chari constituent des barrières en direction du Baguirmi. À partir du début du XIX^e siècle commence une nouvelle phase de conquêtes, davantage portées par des ambitions politico-religieuses et économiques. Le Kanem-Bornou, le Baguirmi, les royaumes et principautés vassaux subiront tour à tour les assauts Peul et ceux de Rabah. Ce dernier instaure un État esclavagiste, provoquant l'exode de nombreuses populations, mais aussi ouvrant la voie à une nouvelle vague migratoire des Arabes dans le bassin méridional du lac Tchad.

1.4.3. Les migrations de désengorgement

Elles concernent surtout les Arabes Choa, dont l'implantation au Bornou date de l'époque d'Idris Aloma, mais qui, du fait de la saturation foncière et des compétitions avec d'autres groupes pasteurs plus anciennement installés, se sentaient à l'étroit. Jean-Claude Zeltner et Frank Hagenbucher ont consacré des études informatives au processus migratoire de ce peuple. Il en ressort que leur implantation aux abords sud du Lac s'est faite entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. On distingue surtout les migrations arabes et Peul :

- les migrations des Dar Begli, dans la première moitié du XVIII^e siècle, s'accompagnent de conquêtes territoriales à l'ouest du Chari. Ils s'installent le long de la rive méridionale du lac, occupent des espaces sur les terres des Kotoko, ravagent les villages sédentaires. C'est à l'intervention de l'armée bornouane que le pays Kotoko doit la fin de cette fièvre conquérante, obligeant les Dar Begli à pousser vers l'ouest pour s'installer sur des terres fertiles et de beaux pâturages (Zeltner, 1970 ; Hagenbucher, 1973) ;
- les migrations des Bani Hassan traversent le Logone et vont s'installer au nord du pays Mandara vers 1730. Le pays est riche en pâturages et en terres fertiles ;
- les migrations des Ouled Eli partent du Baguirmi à la fin du XVIII^e siècle et se dirigent vers la rive gauche du Serbewel, où ces groupes fondent des villages en contrepartie du paiement d'un tribut aux chefs kotoko (*Ibidem*) ;
- les migrations des Ouled Abu Khader vers la fin du XVII^e siècle les mènent non loin de Goulfei où ils s'installent, coexistent pacifiquement avec les Kotoko et obtiennent la charge d'*Alifa*, sorte de premier ministre qui détient des pouvoirs importants. D'ailleurs, lorsqu'à la fin du XVIII^e siècle, les Arabes Hemmadiye s'annoncent aux portes de Goulfei, les Ouled Abu Khader les combattent aux côtés des Kotoko. Un petit groupe d'Abu Khader s'avance

néanmoins sur les terres de Mpade (actuel Makari). Ce groupe est le dernier des Arabes Choa à s'implanter aux abords sud du lac Tchad. À mesure que la colonisation européenne occupe la région, ils descendront plus vers le sud. C'est ainsi qu'à la fin du XIX^e siècle, profitant de la conquête de Rabah, ils arrivent massivement en pays Kotoko et, profitant de la chute de Rabah, ils suivent les troupes coloniales au sud de Goulfei ;

- les tribus arabes du Tchad (Ouled Rachid, Ouled Hemat, Myssyrié, Salamat, Mahamid...) arrivent dans le bassin du lac Tchad vers le XV^e siècle, mais ce n'est que deux siècles plus tard qu'ils atteignent les rives du Chari. Leur implantation se poursuit jusqu'au début du XIX^e siècle (Le Rouvreur, 1962 : 311) ;
- s'agissant des Fellata (Peul), il est admis que leur émigration est consécutive à des conflits violents qui les ont opposés aux Dar Begli. Ces derniers étaient arrivés en conquérants, mais sans beaucoup d'animaux. À l'origine, Dar Begli et Fellata cohabitent en paix au Baguirmi. Puis, les premiers suivent les seconds au Lac, après qu'une grave sécheresse a tari les puits, asséché la terre et détruit les pâturages. Ils croisent des immigrants arabes qui, bien que peu nombreux, accroissent la population des pasteurs au sud du Lac. Les conflits pour l'occupation de l'espace qui en résultent s'achèvent par la défaite des Fellata. Ces derniers partent alors au Bornou ou descendent par paliers vers le sud, par le Wandala et ses marches. Certains s'en vont rejoindre l'insurrection Peul qui vient de commencer à l'ouest (Seignobos, 1993). Une tradition Peul des bords du Lac corrobore cette version. Elle rapporte que les Peul qui ont quitté le pourtour du *Mayo Dilara* (lac Tchad) sont allés prêter main forte à leurs frères du Diamaré et de la Benoué qui venaient de se soulever. On pourrait situer ces événements autour de 1780 (Beauvilain, 1981 : 88-92). D'autres sources indiquent que, à la suite de l'assèchement du Lac dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle (Saïbou, 2001), les Fellata se sont enfoncés dans son lit avec leurs troupeaux. Une crue forte et brutale du Lac aurait emporté hommes et bétail. Les survivants seraient allés vers d'autres contrées (Seignobos, 1993).

Ces mouvements de grande amplitude auraient probablement continué au cours du XX^e siècle si la colonisation européenne ne les avait pas contrariés. L'établissement des frontières impose en effet des restrictions aux mouvements des hommes et des animaux.

1.5. Influence coloniale et recomposition des territoires

À la fin du XIX^e siècle, la conquête coloniale a abouti à la dislocation des anciens royaumes et à la recomposition des territoires conquis par les puissances impérialistes. convoité à la fois par la France, l'Allemagne et l'Angleterre, le lac Tchad a été la cause primordiale de l'établissement des frontières actuelles qui séparent les quatre pays riverains (Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger). La réalisation de ces frontières internationales participe ainsi à la recomposition de l'espace du lac Tchad lui-même.

Si, au début de la colonisation, les puissances occidentales manifestent un intérêt particulier pour le lac Tchad au point de réaliser quelques travaux de démarcation, celui-ci sera abandonné dès le début des années 1930, devant le faible intérêt géostratégique qu'il représentait alors (Halirou, 2008). Accès malaisé, climat inhospitalier et difficulté d'y naviguer vont ainsi contribuer à détourner les colonisateurs du Lac (Saïbou, 2001). Quelques expérimentations agricoles seront cependant réalisées dans l'archipel de Bol à partir de 1956 à travers l'opération polders (Bouquet, 1990). Il a fallu attendre le début des années 1960 pour voir certains des États indépendants accorder davantage d'importance à cet écosystème lacustre. En effet, la recherche de nouvelles sources de nourriture et la mise en valeur des ressources en eau dans une région où elles sont précieuses ont suscité un regain d'intérêt pour le lac Tchad. Depuis lors, on assiste à la convergence des convoitises vers les zones utiles (Saïbou, 2001). Les projets d'irrigation mis en place par le Nigeria et le Cameroun ont ainsi contribué à modeler les perceptions réciproques des pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), créée le 22 mai 1964, pour assurer l'utilisation rationnelle et efficace des eaux du Lac et coordonner le développement socio-économique durable de son bassin.

Les États riverains du lac Tchad ont investi leurs portions lacustres respectives selon des temporalités décalées (cf. II-3). Le Tchad indépendant a d'abord poursuivi et amplifié la politique coloniale d'aménagement des polders de Bol, mais les troubles politiques internes croissants dans la décennie 1970 ont détourné ailleurs les priorités nationales. Le Cameroun était, sous le régime Ahidjo (1960-1982), occupé à consolider un État fort et à développer une politique d'unité nationale, délaissant ses zones frontalières (Halirou, 2008). Si l'occupation de la région de Darack par le Nigeria a été aisée à l'issue des conflits des années 1990 opposant ces deux pays, c'est que le Cameroun avait complètement délaissé ses frontières septentrionales. Le même auteur précise que, jusqu'en 1987, le Nigeria avait lui aussi négligé ses zones frontalières. Dans un contexte où le principal souci des gouvernants était d'assurer la souveraineté nationale, les frontières apparaissaient comme des zones marginales politiquement désavantagées du

fait de leur vulnérabilité militaire. Les conflits qui surviennent dans les années 1980 et surtout 1990 (cf. IV-4) sont par conséquent liés à cette absence de politiques des frontières. Pendant que les États riverains se disputent l'appartenance de certaines parties du lac Tchad, les communautés de pasteurs, de pêcheurs et d'agriculteurs de différentes nationalités s'y côtoient et s'interpénètrent, sans se préoccuper des frontières. En effet, bien que les déplacements des hommes entre les pays limitrophes soient en principe régis par les règles de migrations internationales (respect des frontières, actes d'identité et d'état civil, etc.), les frontières au niveau du lac Tchad restent extrêmement poreuses. L'espace du lac Tchad fonctionne comme une entité libre, où les déplacements des hommes semblent mal maîtrisés par les États. Cependant, dans un contexte de compétition croissante pour les ressources, les identités nationales (citoyenneté) se conjuguent avec la question de l'autochtonie pour peser sur les droits d'accès au foncier (cf. IV-1).

2. Les logiques de mobilité contemporaine

Le peuplement des rives du lac Tchad est ancien et s'est opéré par vagues successives depuis au moins 5 000 ans (Saïbou, 2001). Mais depuis le début de la période coloniale, de nouveaux flux migratoires sont venus s'ajouter aux mouvements anciens de grande amplitude qui convergeaient déjà vers les bords du Lac. Lors des moments où il rétrécit, le Lac laisse des plaines fertiles propices à l'élevage et aux cultures de décrue. Les bords du Lac disposent ainsi d'une réserve de sécurité en temps de sécheresse. Saïbou (2001) décrit en ces termes les différentes ressources qui constituent cette réserve de sécurité : « Dans l'archipel, on trouve des pâturages dans les îles. L'agriculture est très productive sur les polders gagnés sur le Lac. Les papyrus décomposés donnent en effet une grande fertilité aux terres. Il est par conséquent possible de faire plusieurs récoltes de blé et de maïs par an. Sur les dunes, on peut cultiver le petit mil en saison des pluies. De plus, le poisson est si abondant que la sous-exploitation produit parfois la dégénérescence des espèces ». Au regard de l'abondance et de la diversité des ressources naturelles, il n'est donc pas étonnant que, venant de toutes parts, les hommes convergent vers les rives du lac Tchad, immense oasis au cœur d'une région aride (au nord du Lac) ou semi-aride (au sud).

Que ce soit sur les rives camerounaises, nigérianes, tchadiennes ou nigériennes du Lac, les motifs de l'attraction humaine sont similaires, même si ces migrations s'exercent de façon très variable, au gré des conjonctures politiques et économiques. En effet, la richesse de l'écosystème, l'apparition

des riches terres de décrue avec le passage au Petit Lac et la disponibilité en eau dans un milieu semi-aride constituent les facteurs essentiels de l'attraction que cette zone exerce sur des groupes en mouvement.

2.1. Les vagues de migrations des années 1930 à nos jours

2.1.1. Bilan du peuplement des rives du lac Tchad avant le XX^e siècle

À la veille des grandes migrations contemporaines, au début du XX^e siècle, en dehors des rives orientales sous contrôle Kanembou et des îles sous contrôle Boudouma, le peuplement des rives du Lac restait très ténu.

Au Nigeria, des sources datées des années 1920 attestent un peuplement agricole sur les rives du Lac, au sud (par exemple le village Kanouri de Wulgo (Krings, 2004)) et au nord (Mallam Fatori, village Kanembou de Allagarno (Bouquet 1990)). Mais ce peuplement semble avoir été très éparé. L'arrière pays du Lac, sous contrôle du *Shehu* du Bornou, était très majoritairement peuplé d'agro-pasteurs Kanouri et Arabes Choa.

Au Niger, en dehors du peuplement insulaire Boudouma, une chefferie Mobber était installée sur les rives du Lac depuis l'époque précoloniale : la chefferie de Bosso (Luxereau *et al.*, 2011). Le grand centre de N'guigmi était lui aussi situé sur les rives pendant les périodes de haut niveau du lac. L'arrière-pays était peuplé majoritairement de Mobber le long de la Komadougou Yobe, de Manga et de Peul sur les plateaux sableux, ainsi que de groupes de pasteurs originaires du Kanem, les Sugurti et les Jetko.

Au Cameroun, la sédentarisation des pasteurs Arabes Salamat Dar Bugli au cours du XIX^e siècle, sur des terres conquises sur les sultans Kotoko, avait ici conduit à la création de plus d'une vingtaine de villages dont les plus connus sont Hile Alifa, Abba Souni, Karena, Kundjara, Magala-Kabir et Massaki. L'arrière-pays du Lac, sous contrôle Kotoko, était principalement peuplé d'agro-pêcheurs Kotoko et d'agro-pasteurs Arabes Choa et Kanouri.

Au Tchad, sur les rives sud du Lac, à l'exception de la plus ancienne occupation par les Kotoko présents depuis plusieurs siècles dans le bas-Chari, les autres peuples sont les produits des migrations plus ou moins récentes, à commencer par les Arabes Choa. Dès le XIX^e siècle, ces Arabes nomades dispersés dans plusieurs campements amorcèrent progressivement la sédentarisation (Zeltner, 1970). Les premiers villages permanents furent Djimtilo puis, en s'éloignant du fleuve Chari vers l'Est, Karal et Alkouk.

Entretemps, Tourba et Grédaya avaient été fondés, comme fiefs des agro-éleveurs Kanembou venus des rives nord, alors que Guitté avait pour origine un établissement de pèlerins Haoussa devenus pêcheurs au début des années 1960 (Bouquet, 1990). L'arrivée successive des lignages a ainsi fortement contribué à l'accroissement du peuplement au niveau de ces rives (Mbagogo, 2014).

2.1.2. Les grandes migrations contemporaines

Après avoir été pendant longtemps relativement peu peuplé, le lac Tchad attire depuis plus d'un demi-siècle des dizaines de milliers de personnes, qui y trouvent des conditions plus favorables au développement de leurs activités économiques (Magrin, 1996). Parmi les différentes vagues de peuplement du Lac au cours de la période contemporaine, les Haoussa et les Yoruba du Nigeria sont les premiers à s'installer, timidement, dès 1902, puis surtout en lien avec l'essor de l'industrie de la pêche : « *Dans les années 1930, les pêcheurs et intermédiaires sont arrivés de tout le Nigeria pour s'adonner aux activités de pêche* » (Krings, 2004 :22). Ces premiers pêcheurs ont occupé des rives encore peu peuplées. Certains parmi eux se sont comportés comme s'ils arrivaient sur un espace non approprié par un pouvoir politique quelconque mais reconnaissent néanmoins le pouvoir administratif traditionnel des chefs du Bornou auxquels ils acceptent de payer 10% de leurs récoltes (Krings, 2004 : 22).

Au Tchad, les premiers grands flux migratoires en direction du lac Tchad datent des années 1950, avec l'installation sur les rives sud, au niveau du delta du Chari, de pêcheurs Massa et Kabalaye en provenance du sud du pays (Réounodji 1994 ; Magrin 1996), lesquels sont rejoints quelques années plus tard par d'autres groupes de pêcheurs originaires du sud du pays, en particulier les Ngambaye et les Kim. Arriveront sur ces mêmes rives, quelques années après, au début des années 1960, les Haoussa de Sokoto, s'adonnant d'abord à la pêche, puis à l'agriculture de décrue. Ces Haoussa ont participé à la fondation du village de Guitté, devenu l'un des gros bourgs³ des rives sud du Lac (Réounodji, 1994 ; Magrin, 1996).

Au cours de la même période (1950-1960), les littoraux camerounais et nigérien du lac Tchad sont investis par des pêcheurs, notamment Bornouans et Haoussa (Halirou, 2008 ; Abdourahmani, 2011).

Au Cameroun, les migrations se concentrent d'abord dans le delta du Chari, jusqu'à ce que l'effondrement des prises fluviales induise le transfert de l'effort de pêche sur l'ensemble du Lac à partir du milieu des années 1960. Les migrants ont érigé des campements temporaires de pêche qui deviendront au cours de la décennie suivante, lors de la sécheresse des

³ Environ 5 000 habitants en 2013.

années 1970 et 1980 (passage au Petit Tchad), de véritables centres d'activités mixtes. Il s'agit notamment de Tchika, Naga, Kofia, Katékimé, Kaforam, Darak, Mourdas, Goré-Tchandi, Goré al Goutoun, Bargaram (Halirou, 2008 ; Rangé, 2014).

Au Niger, les migrants Haoussa se sont installés dans les villages et campements saisonniers déjà occupés par les autochtones Boudouma et Mobber. Il s'agit notamment de Tchoukoundjani, Toubaram, Doua, Mamouri et Bouloungour (Kiari Fougou, 2009 ; Abdourahamani, 2011). Dès le début des années 1980, et jusqu'en 1997, l'assèchement fréquent de la cuvette nord au Niger a provoqué le transfert des activités de pêche, d'agriculture et d'élevage dans la cuvette sud ou dans l'estuaire de la Komadougou Yobe. Bien que la pêche soit la motivation première de la création de ces villages, il n'en demeure pas moins que les activités agricoles et pastorales occupent une part non négligeable dans l'exploitation des ressources.

La phase climatique aride inaugurée par les sécheresses des décennies 1970 et 1980 amplifie les migrations vers le lac Tchad. Ces flux migratoires ont révolutionné le peuplement du Lac par leur ampleur et par les innovations économiques qui les accompagnent (essor des cultures de décrue, du maraîchage, du commerce). Certains de ces déplacements ont pour origine l'arrière-pays immédiat (Arabes, Kanouri, Kotoko, Kanembou), tandis que d'autres viennent de loin (Massa, Ngambaye, Ibo, Margui, Haoussa, Djoukoun, etc.).

Dans la cuvette nord lors des épisodes de Petit Tchad sec (voir I-1) et dans la partie nigériane de la cuvette sud au plus fort de la sécheresse en 1973 et 1984, le retrait des eaux s'est accompagné d'un départ massif des pêcheurs vers d'autres régions, notamment les eaux libres restantes situées en territoire tchadien et camerounais.

Partout, au gré des bonnes crues, mais aussi grâce à la mise en place de nouvelles techniques de pêche (cf. III-3), les migrations pour la pêche se sont poursuivies, et ce jusqu'à nos jours. Les années 1980 ont été marquées par un renouvellement des origines géographiques de ces migrations, avec les Africains de l'Ouest et les Centrafricains.

Dès les années 1970, on voit se développer, à côté des migrations pour la pêche, d'importantes migrations agricoles, qui s'inscrivent dans le contexte des sécheresses sahéliennes. Elles aboutissent principalement à une exploitation intense des terres de décrue de la cuvette sud, au Nigeria (Kolawole, 1988 ; Kirscht et Werthman 2000 ; Sarch et Birkett, 2000 ; Krings, 2004) puis au Tchad (Réounodji, 1995 ; Magrin, 1996). L'arrière-pays proche fournit alors de gros contingents de migrants. Nombreux sont aussi ceux qui viennent de régions sahéliennes éloignées, comme des Zarma et Haoussa du Niger et des populations venant du centre et de l'est du Tchad (Ouaddaï, Batha et Guéra).

2.2. Origines, diversité et localisation du peuplement

2.2.1. Dynamiques d'ensemble

De nombreuses populations aux multiples activités et de différentes origines se trouvent ainsi concentrées sur les rives et les îles du lac Tchad. Cette concentration d'hommes est non seulement attestée par la diversité des groupes humains rencontrés, mais aussi par d'innombrables villages et campements nouvellement créés.

Sur la partie camerounaise du Lac, qui ne représente que 8% de sa superficie, il est établi que les flux migratoires déclenchés par les dernières sécheresses (1980-1990) ont eu pour conséquence la création d'une quarantaine de villages et campements, (plus exactement 45 depuis les années 1969), dont 14 villages créés depuis les années 1980 (Rangé, 2014). Le caractère cosmopolite de ces villages souligne la diversité du peuplement. La grande île de Darak, qui a été, dans les années 1990, au centre du conflit frontalier entre le Cameroun et le Nigeria, en est une nette illustration. Plusieurs groupes ethniques, tels que Haoussa, Djoukoun, Margui, Mousgoum, Massa, Ibo, Arabe Choa et Kotoko, cohabitent pacifiquement (Halirou, 2008). Certains de ces groupes, comme les Arabes, les Kotoko et les Mousgoum, sont partis de l'arrière-pays immédiat lors du passage au Petit Lac pour se rapprocher de l'eau. D'autres viennent de plusieurs centaines de kilomètres.

Sur les rives nigérianes, Krings (2004) relève que des villages se créent et disparaissent fréquemment en réponse aux fluctuations de l'eau. Ainsi, il rapporte que « Les implantations humaines des années 1970 qui n'ont pas disparu sont devenues des bourgs importants de plus de 5 000 habitants. Dans ces villages cosmopolites le mode de vie ressemble plus à celui des grandes villes du nord du Nigeria qu'à celui des villages de l'arrière-pays du Lac. Ils abritent une foule interlope d'aventuriers, de

prostituées qui siphonnent les revenus importants des pêcheurs⁴ ». Mais au Niger, du fait de l'assèchement fréquent de la cuvette nord, les campements de pêcheurs ont complètement disparu entre 1980 et 1987, avant de reflourir à partir de 1998. Toutefois, les logiques d'occupation de l'espace sont identiques d'une rive à l'autre. Au départ temporaires, ces campements sont par la suite devenus des villages permanents, peuplés de pêcheurs et d'agro-éleveurs Haoussa, Kanouri, Mobber, Manga et Arabes du Tchad, venus s'ajouter aux groupes ethniques en place (Kanembou et Boudouma notamment). Parmi ces petits groupements humains figurent au nord Gadira, Doro Léléwa, Haboula ; au sud Alawahit, Kouikléa, Karamga et Malam Fatori. Avec l'assèchement fréquent de la cuvette nord entre 1980 et 1997, des pêcheurs installés dans les anciennes zones d'extension de la rive nord se sont massivement déplacés vers la rive sud, où ils associent désormais à l'activité de pêche, l'agriculture de décrue et l'élevage (Kiari Fougou, 2009 ; Abdourahamani, 2011).

2.2.2. Les logiques de mobilité des rives sud et nord-est tchadiennes (1980-1990)

La particularité des rives tchadiennes au cours des décennies 1980 et 1990 tient à l'implication des services d'encadrement et de l'État dans l'organisation et l'installation de populations venues de régions défavorisées du sahel tchadien, bien que d'importants mouvements spontanés en direction du Lac se soient, jusqu'à ces années-là, déjà produits. Au-delà de la situation d'urgence climatique - qui en est le motif déterminant - ces déplacements sont intégrés dans une politique volontariste dite de « brassage des populations », censée permettre de consolider une unité nationale gravement ébréchée par des années de guerre fratricide (Magrin, 1996). Ces migrations encadrées, d'assez grande ampleur, concernent principalement les rives méridionales du Lac, où près de 30 000 « réfugiés climatiques » originaires des régions sahéliennes comme le Guéra, le Batha, ou le Ouaddaï, ont été installés (Magrin, 1996).

Ces mouvements migratoires dessinent une nouvelle géographie du peuplement sur les rives sud du lac Tchad. Entre les anciens villages de l'arrière-pays au peuplement homogène, qui conservent les chefferies (Mani pour les Kotoko, Karal pour les Arabes Choa, Tourba pour les Kanembou), s'intercalent de nouveaux villages aux populations cosmopolites, généralement plus peuplés, comme Guitté, Mitériné, Baltram, Magué, Sidjé (rives actuelles) et Kinasserom, Naïra, Blacoba, Ethiopia (îles) qui comptent en 2012 deux fois plus d'habitants chacun qu'il y a près de 20 ans (2 500 à plus de 5 000 habitants pour Kinasserom). Ces habitants sont composés

⁴ Traduction des auteurs.

entre autres d'ethnies tchadiennes et d'étrangers venus du Mali, Ghana et Sierra-Leone (d'après Réounodji, 1994 ; Magrin, 1996, et les travaux de doctorat d'A. Mbagogo en cours).

Au nord et à l'est de la partie tchadienne du lac Tchad, le peuplement comprend trois groupes, qui se distinguent nettement des autres par l'ancienneté de leur présence. Ce sont les Boudouma, les Kanembou et les Kouri, auxquels se rattachent les Haddad, caste de forgerons apparentée au groupe Kanembou. Comme au sud du Lac, les sécheresses ont aussi donné lieu à l'installation des pasteurs Kréda, Arabes et Peul venus, les uns, du Barh el Ghazal et du Nord Kanem, les autres, du Batha et du Chari Baguirmi. Outre ces populations d'éleveurs, le peuplement de cette partie du Lac intègre les agriculteurs Boulala du Batha, des pêcheurs de différentes origines ethniques, dont les Massa, Ngambaye et Kabalaye, originaires du sud du Tchad, ainsi que des ouvriers agricoles employés saisonnièrement dans les polders aménagés par la Société de développement du Lac (Sodelac).

2.3. Les facteurs de l'attractivité récente du lac

La sécheresse des années 1970-80 au Sahel a profondément marqué l'écologie de la région du lac Tchad : alors que l'arrière-pays se trouve frappé par la sécheresse, les abords immédiats du Lac et les espaces découverts par la baisse du Lac constituent des milieux humides propices à la fois à la culture et à l'élevage. Les sociétés humaines autochtones se sont adaptées à ces nouvelles conditions. Du coup, les rives du Lac, longtemps répulsives, sont devenues rapidement une zone fortement attractive. Si l'évolution climatique a permis ces mutations, d'autres facteurs, historiques, politiques et économiques, ont également exercé une influence décisive, et rendent compte de l'ampleur du changement (Magrin, 1996).

2.3.1. Les facteurs économiques

Un des facteurs du peuplement contemporain de la région du Lac Tchad est d'ordre économique. Il est lié au formidable développement des cultures de décrue sur les rives méridionales nigérianes (Kolawole, 1988 ; Sarch et Birkett, 2000 ; Krings, 2004), camerounaises (années 1970-80), tchadiennes (années 1980-90) (Réounodji, 1994 ; Magrin, 1996) et nigériennes (Abdourhamani, 2011). Le Petit Tchad installé en 1973 a découvert annuellement de vastes superficies favorables à ces cultures productives, qui bénéficient de terres fertilisées par la crue annuelle (Magrin, 2009). De nombreux « réfugiés climatiques », chassés par la sécheresse sahélienne, ont trouvé refuge sur ces rives, où la construction de routes vers les principales villes régionales (Maïduguri et N'Djaména ont

aujourd'hui plus d'un million d'habitants) a ouvert des possibilités commerciales intéressantes. Des appuis ponctuels des différents États ou d'ONG ont accompagné l'essor d'une région agricole prospère bâtie sur l'adaptation à cette situation de Petit Tchad. Ces dizaines de milliers d'agriculteurs occupent en outre une place de premier ordre dans l'approvisionnement des métropoles régionales (Magrin, 2009).

De plus, le développement de la couronne de marécages associée au Petit Tchad fournit des pâturages de décrue très appréciés des éleveurs. Ces nouvelles conditions d'élevage sont d'autant plus appropriées que le recul des gîtes à glossine, favorisé à la fois par la baisse du niveau des eaux du lac et l'augmentation des densités humaines, autorise des séjours de plus en plus longs d'éleveurs au lac Tchad.

Les sécheresses ont ainsi amplifié des migrations antérieures liées à la pêche, créant sur les rives et dans les îles du Lac un peuplement cosmopolite. Des berges autrefois désertes voient leurs densités démographiques augmenter pour atteindre à certains endroits plus de 100 habitants au km² sur les rives camerounaises et nigérianes, 43 habitants au km² au Niger et plus de 60 habitants au km² au Tchad (cf. II-2 et SIDRAT, 2012).

2.3.2. Les facteurs écologique et politique

Au début des années 1980, la sécheresse frappe durablement l'ensemble du Sahel. Les régions du Sahel tchadien, particulièrement fragilisées par une décennie de crise climatique et de guerre civile, connaissent une véritable famine. En effet, la dégradation des terres de cultures et des pâturages liée aux effets de la sécheresse constitue les motivations essentielles des déplacements massifs des populations de l'arrière-pays et de celles des régions éloignées vers le lac Tchad. Les conflits fonciers et ceux opposant différents usagers des ressources amplifient ces mouvements. C'est le cas au Cameroun, où les différends liés à l'accès aux ressources pastorales (pâturages) et agricoles (terre) opposent notamment Arabes Choa et Kototo, d'une part, Peul et Kanouri, d'autre part. Ces conflits ont abouti au glissement des uns et des autres vers le lac Tchad (Saïbou, 2001).

Au Tchad, les régions sahéennes pastorales du Batha, du nord du Chari-Baguirmi et du Barh el Ghazal sont des lieux d'âpres conflits opposant différentes fractions Arabes, éleveurs de bovins et de dromadaires, autour des points d'eau. Pour éviter des affrontements très souvent meurtriers, la recherche de l'eau conduit certains groupes Arabes et Peul au lac Tchad (Réounodji, 1996). Pareille situation a été également décrite au Niger par Abdourahamani (2011), où des agriculteurs Peul du Dollol Dosso, ainsi que des Haoussa et Kanouri du Nigeria sont venus se greffer au peuplement en place au lac Tchad.

Outre le facteur climatique, le lac Tchad est aussi une région d'accueil des réfugiés « politiques », c'est-à-dire des personnes chassées de leurs milieux d'origine par des conflits armés, très fréquents au Tchad. En effet, l'intensification de nombreuses violences au Tchad durant les quarante dernières années (guerre civile de 1979 et rébellions armées ultérieures) a entraîné un afflux important de populations en provenance des régions sahéennes touchées par les conflits. Leur implantation au Lac ne tient d'ailleurs pas compte des frontières entre les États. On retrouve les réfugiés tchadiens aussi bien sur les rives camerounaises, nigériennes que nigérianes (Saïbou, 2001; Magrin, 2009; Abdourhamani, 2011). Récemment le conflit du Darfour et son extension à l'est du Tchad (2004-2009) a engendré l'installation au Lac de nombreuses familles d'agriculteurs de l'est du pays, notamment Tama et Mimi, qui s'impliquent dans le développement des cultures maraîchères (Magrin *et al.*, 2010).

2.4. Mobilités des espaces halieutiques, agricoles et pastoraux

Si de nombreux migrants sont venus au Lac pour s'adonner à l'agriculture ou à l'élevage, d'autres sont au contraire attirés par les ressources halieutiques, ce qui justifie pour les uns et les autres des séjours temporaires ou prolongés, voire définitifs. La présence des Ibo du Nigeria et des Maliens au lac Tchad est exclusivement motivée par la pêche et le commerce. Leur installation, souvent temporaire, a donné lieu à l'édification de campements adaptés aux conditions de pêche, dont les plus célèbres sont Naïra, Blacoba et Ethiopia sur la rive sud. Bien que parfois mobiles d'une saison à l'autre, ces campements sont des lieux d'échanges commerciaux très animés de jour et de nuit. Il semble que des dynamiques semblables caractérisent depuis plus de 30 ans les rives nigériennes et camerounaises du Lac (Saïbou, 2001; Kiari Fougou, 2009).

2.4.1. Les espaces halieutiques

Alors que jusqu'en 1965 l'essentiel des migrations se concentrait dans le delta du Chari, l'effondrement des prises fluviales induisit leur transfert sur le Lac, devenu dès lors le lieu de convergence de migrants d'origine très diverses.

Jusqu'à la fin des années 1960, le prix du poisson et le prélèvement relativement plus important de taxes douanières par les autorités tchadiennes produisit un déséquilibre démographique important entre les rives tchadiennes du Lac, peu peuplées, et les rives camerounaises et surtout nigérianes, de Wulgo à Baga Kawa (Couty, 1968). À l'époque, les campements se raréfiaient en outre brusquement dès que les routes

s'éloignaient des rives, la faiblesse des moyens de transport rendant difficile l'acheminement du poisson. Le desserrement de ces deux contraintes (moyens de transport et prélèvement des taxes douanières) dans les années 1970 permit la colonisation de l'ensemble des eaux libres, et notamment de la partie tchadienne du Lac.

En 1973-1974, la baisse du niveau de l'eau dans la cuvette nord y concentra les ressources halieutiques et, avec elles, les pêcheurs. Mais, dès 1975 et jusqu'en 1997, l'assèchement régulier de cette partie du Lac provoqua le transfert des activités de pêche de la cuvette nord vers la cuvette sud.

Le déclin, dans la seconde moitié des années 1970, des débarcadères nigériens de Malam Fatori et Wulgo, jusqu'alors florissants, au profit de Baga Kawa, souligne à nouveau les déplacements des espaces halieutiques en fonction des variations du niveau lacustre (Bouquet 1990).

À partir de 1998, la remise en eau régulière de la cuvette nord permit une importante hausse des prises dans cette partie du Lac qui, depuis, attire à nouveau de nombreux pêcheurs, autochtones Boudouma qui regagnent leurs villages ou migrants Haoussa et Kanouri du Nigeria et du Niger (Kiari Fougou, 2009). Depuis, la localisation des ressources halieutiques y varie d'une année sur l'autre avec le niveau de la crue, conduisant d'importants mouvements de population dans l'ensemble de la cuvette. Ainsi, on comptait en 2005 à Doro Léléwa, un des principaux marchés de poisson du Niger, 3 000 habitants, contre 500 en 2008 (Kiari Fougou, 2009).

2.4.2. Les espaces agricoles et pastoraux

La période de Moyen et de Grand Tchad des décennies 1950 et 1960 a été caractérisée par la faiblesse des superficies découvertes par la décrue. Ainsi, la remontée du niveau du lac au début des années 1950 a forcé les paysans à abandonner leurs champs de décrue recouverts par les eaux (Réounodji, 1995) et a provoqué la saturation foncière des terroirs du Lac alors même que la population était encore très limitée (Bouquet, 1990, Rangé, 2014). L'inondation de 1956 s'ajoutant à une épizootie a ennoyé de manière prolongée les pâturages des îles Boudouma et Kouri, décimant leurs troupeaux. Les Boudouma sont restés une population très mobile en se reportant sur la pêche, tandis que les insulaires Kouri ont préféré se reporter sur les polders (Bouquet, 1990). Ailleurs, à la même époque, la diminution des espaces pastoraux engendra de fortes concurrences entre éleveurs (voir Bouquet (1990) pour le Tchad et Seignobos (2000) sur le Cameroun).

Dans la cuvette sud, la baisse du niveau du lac, en découvrant de nouvelles terres de décrue jusqu'alors inexploitées car immergées, créa les conditions de mise en place d'un front pionnier agricole et pastoral. Les

variations du niveau lacustre modifient rapidement la localisation et l'étendue des terres disponibles.

Entre 1965 et 1988, les baisses réitérées du niveau du Lac ont ainsi induit plusieurs phases d'extension et de déplacement de l'espace agricole et pastoral vers l'intérieur de la cuvette, permettant de renouveler la dynamique de front pionnier (Rangé, 2014). Haoussa du Nord Nigeria et du Niger, Arabes Choa, Kanouri, Kanembou, réfugiés climatiques du Batha, du Guéra et du Ouaddaï,... purent ainsi venir occuper les terres qui se libéraient. Au Nigeria, alors que le retrait des eaux du Lac condamnait les aménagements hydro-agricoles du South Chad Irrigation Project (SCIP) et du Baga Polder, les populations ont pu trouver refuge sur les terres de décrue (Kolawole 1988 ; Kirscht et Werthmann 2000).

En territoire Boudouma, l'émergence de multiples îles à partir de 1973 favorisa à nouveau un développement important des activités d'élevage et devint l'enjeu d'une âpre compétition territoriale entre communautés pour le contrôle des pâturages (Bouquet, 1990). La relative remontée du niveau du Lac dès 1995 a ennoyé une partie des anciennes terres, réorganisant les parcours pastoraux et accélérant la densification agricole d'un espace de décrue dorénavant moins étendu (Krings, 2004).

À partir de 1973, la disparition quasi-complète des eaux au profit des terres de décrue a ouvert la cuvette nord à la colonisation pastorale puis, dès le début des années 1980, à la colonisation agricole. L'assèchement durable de cette partie du Lac a néanmoins très vite interrompu la colonisation en cours. Les agriculteurs et les éleveurs à la recherche d'un fourrage vert ont rejoint, à partir du milieu des années 1980, l'embouchure de la Komadougou Yobe, qui faisait figure d'exception humide dans une cuvette nord asséchée, et surtout la cuvette sud (Anderson, 1993). Le retour régulier de l'eau à partir de 1998 a permis celui des agriculteurs et des éleveurs, dont la localisation des parcelles et les parcours varient avec le niveau du lac.

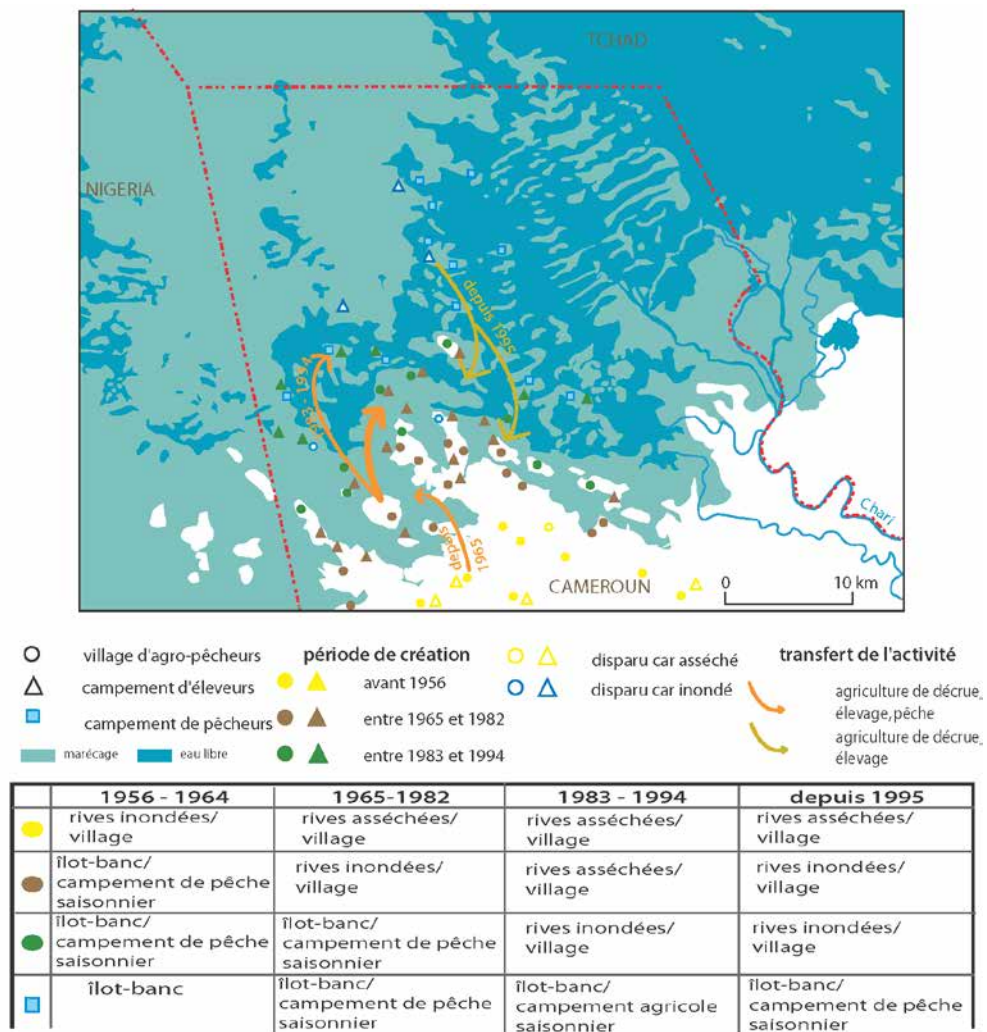
2.5. Une dynamique continue de création, d'abandon et de réinvestissement de villages et de campements

Le déplacement des sites d'habitat est une constante de l'histoire du peuplement du Lac Tchad, dont font état les témoignages anciens et les traditions orales (Beauvilain, 1989).

La dynamique de création et de disparition des sites d'habitat est tout sauf anarchique. Elle est fondée sur une topographie relativement stable à partir de laquelle le niveau lacustre détermine les espaces exondés et inondés. Le passage à un niveau inférieur induit l'apparition de nouvelles

îles par l'exondation des îlots-bancs et l'assèchement partiel ou total des terroirs. Le mouvement inverse s'opère avec le retour des eaux.

Lors des baisses du niveau, les campements saisonniers de pêcheurs ou d'éleveurs sont transformés en villages permanents tandis que de nouveaux campements sont créés plus à l'intérieur du Lac et que les villages laissés en retrait des terres de décrue sont abandonnés ou deviennent des bases arrière de saison des pluies (Beauvilain 1989 ; Sarch et Birkett 2000) (cf. carte 1).



Carte 1 – Mobilité des sites d’habitat et des activités dans la partie occidentale des rives camerounaises avec les variations lacustres depuis 1956.
 Conception et réalisation : C. Rangé, cette étude.

Ainsi, entre 1973 et 1975, dans la sous-préfecture de Bol, le nombre des villages figurant sur le recensement a presque triplé (Bouquet, 1990). Dans l'est du district nigérian de Marte, les campements et villages sont passés de 45 à plus de 100 entre 1975 et 1985, tandis que 14 % des villages ont été abandonnés à la suite de l'assèchement des terroirs (Kolawole, 1988).

Dans la cuvette nord, de nombreux villages ont été créés pour la pêche, l'agriculture et l'élevage, à la suite de la baisse du niveau lacustre de 1973. Très souvent, les populations Boudouma ont réinvesti des sites créés durant les périodes de bas niveau du Lac (décennies 1900 et 1910 et début des années 1940), et abandonnés ou reconvertis en campements de pêche saisonniers: c'est le cas par exemple des villages de Haboula, Doua, Kindila ou Koundoua au Niger. L'assèchement de la cuvette nord signe l'abandon de ces mêmes villages, tandis que le retour de l'eau de 1998 permet leur réinvestissement (Anderson, 2007 ; Kiari Fougou, 2009).

Les places commerciales évoluent elles aussi fortement au gré du niveau lacustre : les grands débarcadères de la cuvette sud qu'étaient Wulgo et Gredaya jusque dans les années 1970 sont devenus depuis de grands marchés à céréales et à bétail (Bouquet 1990), tandis que, dans la cuvette nord, les débarcadères et les marchés à bétail et céréales émergent et disparaissent au gré des variations lacustres interannuelles.

Enfin, l'alternance des périodes de hauts et de faibles niveaux du Lac et les réinvestissements associés de sites abandonnés, ne sont pas sans susciter revendications et conflits territoriaux (cf. IV-1).

Sur les rives méridionales, l'arrivée plus régulière de la crue annuelle limite la dynamique d'abandon/réinvestissement des villages. Les populations dont le terroir est asséché optent plus souvent pour des migrations saisonnières dans les terroirs de décrue situés quelques kilomètres plus à l'intérieur du Lac. La submersion saisonnière du village est plus problématique. En certains endroits, seul l'aménagement d'une digue de protection autour du village permet aux habitants de ne pas avoir à migrer saisonnièrement pour fuir la submersion. C'est par exemple le cas des grands centres de pêche que sont Darack (Cameroun) et Doro Baga (Nigeria).

3. Étude de cas : les rives camerounaises

Milieu écologique en évolution constante, le lac Tchad ne se prête pas aisément aux calculs de densité démographique. En effet, la superficie des marécages évolue rapidement avec le niveau du lac et une part importante de ces marécages n'est pas exploitable. Région d'attraction de migrants saisonniers et temporaires en même temps que lieu de fixation définitive, le Lac se caractérise par un peuplement extrêmement mobile et étroitement dépendant des conditions écologiques, économiques et politiques (notamment de sécurité) en son sein mais aussi dans les régions d'origine des migrants. Tout autour du Lac, la difficulté à comptabiliser les migrants saisonniers (pêcheurs, éleveurs ou agriculteurs) conduit à largement sous-estimer le degré d'exploitation des ressources.

En 2004, le Cameroun a procédé à un recensement général de la population. Dans les limites imposées par la composante mobile du peuplement du Lac, ces données ont été analysées pour éclairer les modalités de la répartition de la population entre les différents espaces-ressources du Lac. Les densités de population ont été calculées en considérant l'étendue des territoires villageois et incluent donc de larges superficies incultivables, mais pas les eaux libres. Le « Lac » camerounais, d'une superficie totale d'environ 110 000 ha, correspond ici à l'ensemble des îles occupées de manière permanente ou saisonnière (environ 4 100 ha), aux territoires villageois actuellement inondés (les « rives actuelles », environ 65 000 ha) et aux territoires villageois inondés dans les années 1950 et 1960 mais qui ne le sont plus depuis (les « anciennes rives », environ 40 000 ha⁵). Les territoires villageois en partie délimités par les eaux libres constituent les « rives intérieures » tandis que les territoires situés en retrait constituent les « rives extérieures » (respectivement environ 21 000 ha et 43 000 ha). Les ressources disponibles au niveau des rives intérieures y favorisent la pratique de la pêche (accès direct aux eaux libres et aux zones inondées tôt dans l'année) tandis que celles des rives extérieures favorisent la pratique de l'agriculture (calendrier de la crue plus favorable à l'extension et à la diversification des cultures).

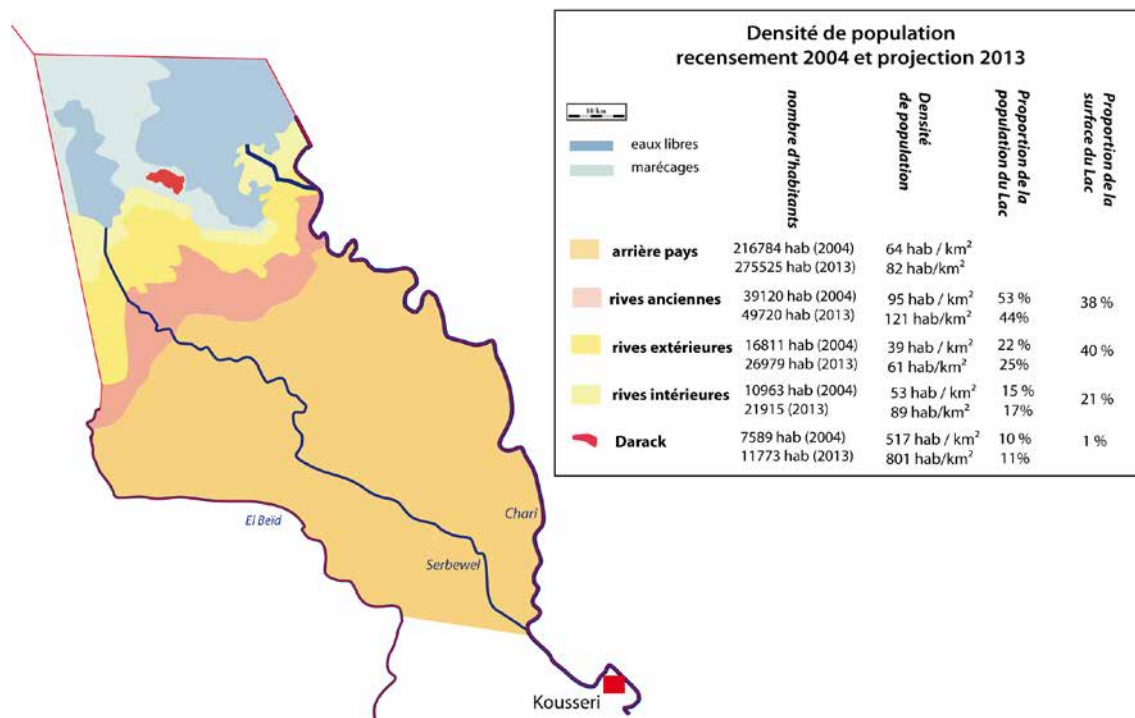
⁵La superficie des anciennes rives est importante car, dans la définition donnée ici, elles incluent la totalité des territoires villageois, y compris les superficies qui n'étaient pas inondées dans les années 1950-1960.

En 2004, la population totale du Lac au Cameroun est recensée à 78 470 habitants pour une densité de population de 73 hab/km², proche de celle de son arrière-pays, défini dans les limites des arrondissements de Makari, Fotokol et Goulfey (64 hab/km²). En faisant l'hypothèse d'un croît démographique supérieur au croît naturel comme sur les rives sud tchadiennes⁶, la population du Lac au Cameroun s'élèverait en 2013 vraisemblablement au moins à 108 200 habitants, soit une densité de 101 hab/km² contre 82 hab/km² dans l'arrière pays⁷.

En 2004, au Cameroun, 50% de la population du Lac (39 120 personnes) a été recensée sur les anciennes rives (95 hab/km²), 21% (16 811 personnes), sur les rives extérieures (39 hab/km²), 14% (10 963 pers) sur les rives intérieures (53 hab/km²), 10% (7 589 personnes) dans l'unique île permanente de Darack (517 hab/km²), et 5% (3 987 personnes) dans les îles occupées saisonnièrement en saison sèche (151 hab/km²) (voir carte 2). Une grande partie de la population vivant des ressources du Lac est donc installée au niveau des anciennes rives.

⁶Le recensement indique un croît démographique annuel moyen de 6% entre 1993 et 2009 sur les rives sud tchadiennes.

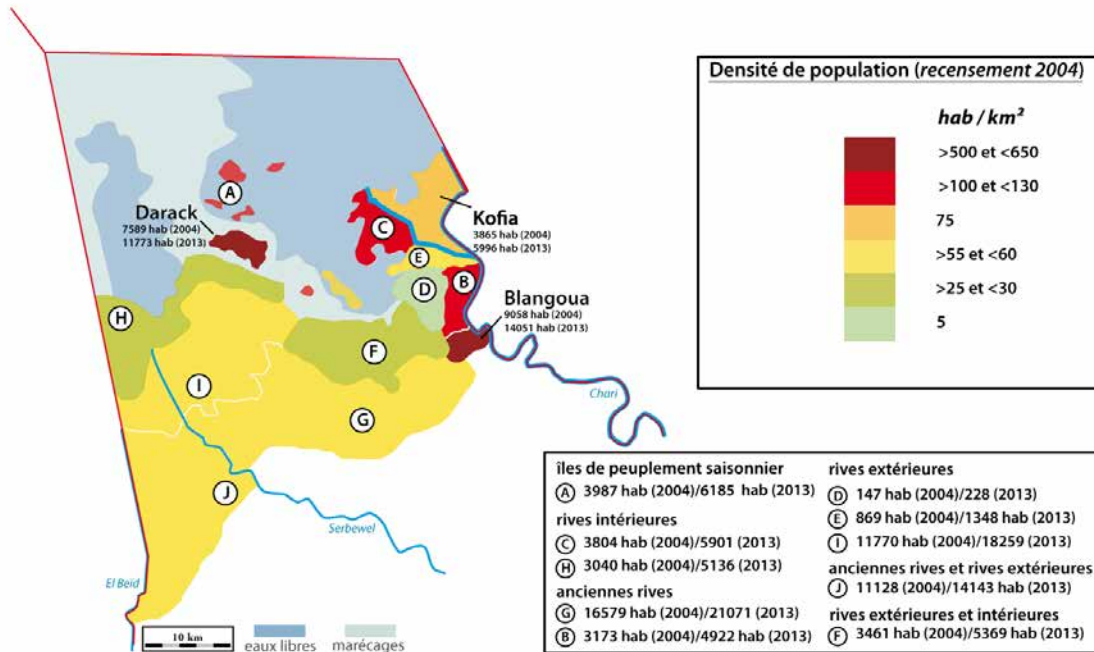
⁷Hypothèses pour le Cameroun: croît démographique annuel moyen entre 2004 et 2013 de 2,7% dans les anciennes rives et l'arrière pays, de 5% dans les rives extérieures, le delta du Chari et les îles et de 8% dans les rives intérieures.



Carte 2 – Répartition de la population entre le Lac et son arrière-pays au Cameroun

Conception et réalisation, C. Rangé.

Le dynamisme commercial de Blangoua, place commerciale du poisson séché, et de Ngouma, relais commercial des produits du Lac exportés au Nigeria, les opportunités offertes par le Chari, le Serbewel et l'El Beïd pour l'agriculture irriguée et la pêche, les parcelles de bas-fond et les ressources fourragères de saison des pluies sont autant de ressources utilement combinées aux terres de décrue et au stock halieutique par les exploitations familiales résidant sur les anciennes rives, par ailleurs très mobiles pour accéder aux différents espaces-ressources du Lac. En certains endroits, le dynamisme des anciennes rives est tel qu'il a pour pendant un apparent « vide démographique » au niveau des rives actuelles. C'est le cas dans le delta du Chari, où les densités sur les anciennes rives atteignent 652 hab/km² à Blangoua et 128 hab/km² dans les autres villages (région B de la carte 3, villages de Dougoumachi, Ngouma, Madaïck, Koutoula,...) alors qu'elles sont de 4 hab/km² dans les territoires villageois inondés des villages de Dor Imar et Koussouma (région D) investis saisonnièrement par les populations des anciennes rives. De la même manière, au sud du Serbewel (région J, villages de Ngouma, Sagme, Souargue,...), aucun village n'a été fondé dans la partie inondée, exploitée uniquement via des migrations saisonnières. Mais le croît démographique profitant davantage aux rives actuelles, la tendance est à l'augmentation de la part de la population du Lac vivant sur ces rives actuelles au détriment des anciennes rives.



Carte 3 – Répartition de la population dans le Lac au Cameroun.
Conception et réalisation C. Rangé.

On peut chercher à estimer le rôle joué par les différentes ressources du Lac dans les stratégies productives globales en faisant correspondre à chaque village, en fonction de sa localisation, une ressource principale exploitée⁸. Dans cette hypothèse, en 2004 au Cameroun, le stock halieutique est la ressource principale de 32% de la population du Lac (25 444 personnes), les terres de décrue celle de 23% de la population (17 784 personnes), tandis que 45% de la population (35242 personnes) combine de manière équilibrée parcelles de bas-fond ou irriguées et ressources fourragères des anciennes rives aux ressources fourragères et agricoles des rives actuelles. En 2004, les différentes ressources du Lac (stock halieutique, foncier agricole de décrue, de bas-fond et irrigué, ressources fourragères réparties entre les eaux libres, les îles, les rives actuelles et les rives anciennes) étaient donc exploitées de manière relativement équilibrée à l'échelle de l'ensemble de la population. Malgré les discours sur la baisse continue des prises depuis les années 1970, le stock halieutique restait la principale ressource du tiers de la population fixée au Lac camerounais.

⁸En gommant les stratégies de multi-activité, cette estimation reste très approximative.

Parmi les 32% à exploiter principalement le stock halieutique, 62% est regroupé dans les grands centres de Darack, Kofya et Blangoua (15 733 personnes), 15% dans la partie aval du delta du Chari (3 804 personnes), 7% dans les villages des rives intérieures (1 920 personnes) et 16% dans les îles saisonnières (3 987 personnes) en saison de basses eaux. S'installer dans une grande place commerciale permet de profiter d'un accès aisé au marché et aux boutiques. Les densités de population y sont fortes : Blangoua, située entre fleuve Chari et Lac et place commerciale du poisson séché, comptait en 2004 652 hab/km². Darack, plaque tournante du poisson fumé à destination des débarcadères nigériens, compte 517 hab/km². Le grand centre de Kofya, qui a pris le relais de Blangoua pour exporter vers le Nigéria le poisson fumé des eaux libres à l'embouchure du Chari, ne comptait en 2004 que 74 hab/km². La vaste « île de Kofya » a en effet attiré moins de candidats à l'installation du fait de l'insécurité plus grande qui y règne depuis 1979 en lien avec sa fréquentation régulière par des éléments armés tchadiens (déjà souligné par Beauvilain, 1989).

Plusieurs facteurs expliquent les différences de densité dans les parties des rives actuelles exploitées surtout pour l'agriculture (régions I, F, D et E de la carte, respectivement environ 60 hab/km², 25 hab/km², 4 hab/km² et 75 hab/km²). Les rives extérieures ouest (région I, villages de Tchika, Naga, Gore Tchandi,...) correspondent à la partie occupée par le Nigeria entre 1987 et 2004. Lors de cette période, les échanges commerciaux ont été favorisés, ce qui a attiré de nombreux migrants. À l'inverse, la partie non occupée (région F, villages de Bideine, Nguirkima,...) a été victime des conflits violents opposant Arabes et Kotoko dans la décennie 1990.

En 2004, les rives intérieures, en dehors du delta du Chari, étaient faiblement peuplées (seuls 3 040 habitants y étaient recensés, soit environ 25 hab/km²). Une inondation importante des terres et un accès plus difficile aux marchés en période de hautes eaux, peu favorables à l'installation des exploitations principalement agricoles, explique cette faiblesse du peuplement permanent qui consistait alors principalement en pêcheurs sédentarisés. Depuis 2004, la densification agricole des rives extérieures a favorisé les migrations vers l'intérieur des rives, où le foncier reste disponible. En 2013, c'est cette région qui, bien que la moins densément peuplée, connaît le plus fort croît démographique. Ce phénomène constitue l'aboutissement du processus de densification centripète du Lac entamé à partir de la fin des années 1960.

Conclusion

Nous avons ainsi en partie reconstitué l'histoire du peuplement du lac Tchad, en relation avec les logiques de mobilité à l'œuvre autour de cet écosystème lacustre. Il ressort de cette perspective historique que les migrations sous diverses formes ont soutenu la constitution du peuplement des abords du lac Tchad depuis l'Holocène récent, et qu'il demeure une zone de convergence des mouvements humains. Depuis l'époque précoloniale, le Lac constitue un enjeu géopolitique par sa position à la limite du Sahara et au milieu des grands royaumes sahéliens (Halirou, 2008). En effet, la présence d'une vaste nappe d'eau de part et d'autre du treizième parallèle semble constituer en soi un facteur positif pour l'occupation humaine. En réalité, les caractéristiques propres du milieu sont ambivalentes, et c'est leur combinaison avec des facteurs d'ordre environnemental et économique qui rend compte des grandes mutations récentes.

Depuis la sécheresse des années 1970 et le passage au Petit Lac qui l'accompagne - lequel se traduit par l'apparition de nombreuses îles et terres de décrue - émergent des enjeux économiques et migratoires nouveaux. Le lac Tchad est devenu un refuge climatique, se substituant au refuge politique qu'il incarnait par le passé. L'afflux de populations de différents milieux et de différentes origines en direction du lac Tchad a alors pris des proportions considérables. Les migrants saisonniers et temporaires se mêlent aux personnes qui se fixent de façon définitive. Le peuplement du Lac est cependant extrêmement mobile, étroitement dépendant des conditions écologiques, économiques et politiques propres au lac Tchad et aux milieux d'origine des migrants.

Il s'agit donc d'un processus d'occupation de l'espace très dynamique et complexe, qui se traduit par la création et la disparition fréquentes de villages pour s'adapter aux fluctuations des eaux du Lac. Au regard de l'instabilité permanente de ce peuplement, il importe dès lors de mieux comprendre ces dynamiques en vue d'une meilleure évaluation du degré d'exploitation et du niveau de pression sur les ressources.

Les acquis de ce chapitre sont déterminants pour la compréhension des problématiques de développement à venir. En faisant la lumière sur le peuplement et les logiques de mobilité autour du lac Tchad sur un temps long, il apporte une clé de compréhension de la complexité du rapport qu'entretiennent les hommes avec cet espace original. Du fait de sa perspective historique et globale, ce travail n'aboutit pas à des recommandations spécifiques, mais plutôt à suggérer quelques orientations générales susceptibles d'être déclinées dans les autres chapitres.

Recommandations

Les dynamiques migratoires sont un phénomène ancien, mais qui se perpétue, contribuant ainsi à accroître la population du lac Tchad. Dans un contexte général où le Lac se présente comme un front pionnier spontané, où un enjeu majeur demeure la gestion de la cohabitation entre les populations d'origines diverses, il s'agit donc :

- de prendre en compte la mobilité essentielle des populations et la croissance démographique dans toute politique publique : infrastructures socio-économiques, éducatives, sanitaires, appui aux activités productives fondées sur l'exploitation des ressources naturelles, coopération transfrontalière, etc. ;
- de définir des règles d'accès et d'exploitation des ressources naturelles tenant compte de l'histoire du peuplement, susceptibles de prévenir les conflits et de favoriser une gestion durable du potentiel environnemental.

Références bibliographiques

ABDOURAHAMANI M., 2011 – *Systèmes de cultures dans le polder de Bouloungour et impacts sur la sécurité alimentaire des populations (Lac Tchad, Est Niger)*. Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies, 102 p.

ANDERSON S., 1993 – Étude socio-économique sur l'utilisation des terres dans le département de Diffa. USAID, Diffa, 173p.

BEAUVILAIN A., 1989 – *Nord-Cameroun. Crises et peuplement*. Bois d'Harcourt, ND de Gravenchon, 625 p.

BECK PH, P., 1969 – *Tibesti, carrefour de la préhistoire saharienne*. Arthaud Ed p 293.

BOUQUET C., 1990 – *Insulaires et riverains du lac Tchad*. Paris, L'Harmattan, 2 tomes, 412 et 464 p.

BREUNIG, P. 2004 – Environmental instability and cultural change in the later prehistory of the Chad Basin. *Living with the lake: Perspectives on history, culture and economy of Lake Chad*, ed Krings M, Platte, E. (Rüdiger Köppe Verlag, Köln) : 52-72.

BRUNET, M., BEAUVILAIN A., COPPENS Y., HEINTZ E., MOUTAYE A.H., PILBEAM D., 1995 – The first australopithecine 2500 kilometers west of the Rift Valley (Chad). *Nature* 378 : 273-275.

BRUNET, M., GUY F., PILBEAM D., MACKAYE H.T., LIKIUS A., AHOUNTA D., BEAUVILAIN A., BLONDEL C., BOCHERENS H., BOISSERIE J.R., DE BONIS L., COPPENS Y., DEJAX J., DENYS C., DURINGER P., EISENMANN V.R., FANONE G., FRONTY P., GERAADS D., LEHMANN T., LIHOREAU F., LOUCHART A., MAHAMAT A., MERCERON G., MOUCHELIN G., OTERO O., CAMPOMANES P.P., DE LEON M.P., RAGE J.C., SAPANET M., SCHUSTER M., SUDRE J., TASSY P., VALENTIN X., VIGNAUD P., VIRIOT L., ZAZZO A., ZOLLIKOFER C., 2002 – A new hominid from the Upper Miocene of Chad, central Africa. *Nature* 418 : 145-151.

BRUNK K., GRONENBORN D., 2004 – “Floods, Droughts, and Migrations. The effects of the late Holocene lake level oscillations and climate fluctuations on the settlement and political history in the Chad Basin”, In Krings M., Platte E. (eds.), *Living with the Lake*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, Studien zur Kulturkunde 121 : 101-132.

COPPENS Y., 1965 – L'époque haddadienne. Une page de la protohistoire du Tchad. *Universidade de Lisboa. Faculdade de Letras* 9 (III serie) : 8.

COPPENS Y., 1965 – L'hominien du Tchad. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences Paris* 260, série III : 2869-2871.

COPPENS Y., 1968 – Première découverte au Tchad de galet aménagé in situ. In *La Préhistoire, problèmes et tendances*. Paris, CNRS : 125-128.

CLOSE AE., 1995 – Few and Far between. Early ceramics in North Africa. *The emergence of pottery-Technology and Innovation in Ancient societies*. ed William K. Barnett H, John W. (Smithsonian Institution Press, Washington/London) : 23-37.

COUTY P., DURAN P., 1968 – *Le commerce du poisson au Tchad*. Paris, mémoire ORSTOM n° 23, 252 p.

GAUTIER A., 1987 – Prehistoric men and cattle in North Africa. A dearth of data and a surfeit on models. *Prehistory of arid North Africa, Essays in Honour of Fred Wendorf*. , ed Close AE (Southern Methodist University Press, Dallas), pp 163-187.

HAGENBUCHER F., 1973 – Les Arabes dits “Suwa” du Nord-Cameroun, Fort Lamy, Orstom, 41 p.

HALIROU A., 2008 – « Le conflit frontalier Cameroun-Nigeria dans le lac Tchad : les enjeux de l’île de Darak, disputée et partagée », *Cultures et Conflits*, 2008/4, n°72 : 57-76.

HERVIEU J. 1969 – Découverte de la pebble culture au Nord de l'Adamaoua (Cameroun). Incidences géomorphologiques et pédogénétiques. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences Paris* 268: 2335-2338.

IBN FARTUA A., 1967 – *The Kanem wars*, in H. R. Palmer(ed), *Sudanese memoirs*, vol. I, London, Frank Cass and Co.Ltd, : 18-19.

JAMES I., 1987 – Human mobility in the Lake Chad Basin, *Annals of Borno*, vol. IV : 57-67.

JULY R. W., 1977 – *Histoire des peuples d'Afrique*, T.1, Paris, Nouveaux Horizons, pp.75-77.

KIARI FOUYOU H., 2009 – Conséquences de la variabilité du niveau du lac sur les activités des pêcheurs de la rive nigérienne du lac Tchad. Mémoire de DEA de Géographie, Université Abdou Moumouni, Niamey, 79 p.

KIRSCHT, H. & WERTHMANN K., 2000 – Twenty years later. Migration, inter-ethnic relations and land rights in new settlements in Burkina Faso and Nigeria. *Berichte des Sonderforschungsbereichs* 268 (14): 467-472.

KOLAWOLE A., 1988 – Cultivation of the floor of the Lake Chad : a response to environmental hazard in Eastern Borno, Nigeria, *The Geographical Journal*, 154 (2) : 243-250.

KRINGS M., 2004 – Farming the Frontier. Hausa Migrants and the Politics of Belonging on the Former Lake Floor of Lake Chad (Nigeria) in Krings M., Platte E. (eds) *Living with the Lake*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, Studien zur Kulturkunde 121 : 268-290.

LANGE D., 1989 – Préliminaires pour une histoire des Sao. *The Journal of African History* 30(2) : 189-210.

LE ROUVREUR A., 1962 – *Sahariens et Sahéliens du Tchad*, Paris, Berger Levrault, 467 p.

LUXEREAU A., GENTHON P., AMBOUTA-KARIMOU J.M., 2011 – Fluctuation in the size of Lake Chad: consequences on the livelihoods of the riverain peoples in eastern Niger. *Regional Environmental Change*, 12 (3) : 15 p.

MAGRIN G. 1996 – « Crise climatique et mutation de l'agriculture. L'émergence d'un grenier céréalier entre Tchad et Chari », *Annales de géographie* 592 : 620-644.

MAGRIN G., 2009 – De longs fleuves tranquilles ? Les mutations des plaines refuges du bassin tchadien, In Raison J.P., Magrin G. (dir.), *Des fleuves entre conflits et compromis. Essais d'hydropolitique africaine*, Paris, Karthala, 299 p.

MAGRIN G., REOUNODJI F., NGARESSEM G., MBAGOGO A., ASSOUYOUTI M., 2010 – « Le lac Tchad et N'Ndjaména : une relation porteuse de développement ? », communication au colloque Prasac-Ardesac « Savanes africaines en développement. Innover pour durer », Garoua, 20-24 avril 2009. Actes publiés sur CD Rom. Disponible sur <<http://hal.cirad.fr/cirad-00471340/fr/>> (consulté le 15.10.2013)

MALEY J. 2004 – Le bassin du Tchad au Quaternaire récent : formations sédimentaires, paléoenvironnements et Préhistoire. La question des paléotchads. In Renault-Miskovsky J, Semah A.M. (eds) *L'évolution de la végétation depuis deux millions d'années*, Paris, Artcom-Errance : 143-178.

MBAGOGO KOUMBRAÏT A., 2008 – Ressources naturelles et dynamiques territoriales autour du Lac Tchad. Mémoire de DEA. Aménagement et dynamiques territoriales. Université Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal).

MBAGOGO KOUMBRAÏT A., 2014 – *Dynamiques rurales au sud du lac Tchad. Peuplement, mutations agricoles et stratégies paysannes*, Thèse de doctorat de géographie, université Paris 1 Panthéon Sorbonne, université Gaston Berger de Saint Louis (à paraître).

MUGELÉ R., 2012 – Bol et ses polders ; les dynamiques agricoles sur la rive nord du lac Tchad. Mémoire de Master 1 parcours géographie. Département de géographie (UFR 08). Année universitaire 2011-2012, 99 pages.

NUR ALKALI, M., 1983 – Economic factors in the history of Borno under the Seifuwa. In Bala Usman Y., Nur Alkali M. (eds), *Studies in the history of pre-colonial Borno*, Zaria : 57-11.

RANGÉ C., 2014 – (à paraître). « L'exploitation et la gestion des ressources au Lac Tchad (Cameroun). Intégrer la variabilité, la multifonctionnalité et la mobilité. », doctorat en agro-économie, Agroparistech

REMUZAT C., 2004 – *Mission socio-environnementale dans la Région du lac Tchad. Volume I : Diagnostic socio-économique*. Encana-Tchad. Jiminy Consultants Associés. Rapport final, 66 pages.

REOUNODJI F., 1995 – « Conséquences de la sécheresse sur les activités humaines : les exemples de Karal et de Guitté au sud du lac Tchad », *Revue scientifique du Tchad* IV, n°1 : 59-69.

REOUNODJI F., 1996 – *L'évolution de l'aménagement des polders du lac Tchad : les conséquences sur le développement socio-économique de la sous-préfecture de Bol*, mémoire de DEA de l'Université de Paris X, 126p.

SAÏBOU I., 2001 – *Conflits et problèmes de sécurité aux abords sud du Lac Tchad (XVIe-XXe siècle). Dimension historique*. Thèse de doctorat, Université de Yaoundé I.

SAÏBOU I., 2012 – *Ethnicité, frontières et stabilité aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad*, Paris, L'Harmattan, 158 p.

SARCH M.T., BIRKETT C. 2000 – Fishing and farming at Lake Chad : responses to Lake -level fluctuations, *The Geographical Journal*, 166 (2) : 156-172.

SCHNEIDER J.L., 1994 – *Le Tchad depuis 25000 ans. Géologie-Archéologie-Hydrogéologie*, Paris, Masson, 134 p.

SEIGNOBOS, C., 1993 – « Des traditions fellata et de l'assèchement du lac Tchad » In Barreteau, D. et von Graffenried, C. (éd), *Datation et chronologie dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Orstom : 167-181.

SEIGNOBOS C. 2000 – Élevage : les transhumances. in Seignobos C. et Iyébi-Mandjek O. (dir.), *Atlas de la Province Extrême-Nord Cameroun*, MINREST – INC (République du Cameroun), Paris : IRD Éditions, 171 p. + version CD-rom

SERVANT M. 1983 – Séquences continentales et variations climatiques : évolution du Bassin du Lac Tchad au Cénozoïque supérieur. Paris, Orstom, 573 p.

SIDRAT, 2012 – *Programme-Système d'Information pour le Développement Rural et l'Aménagement du Territoire (P-SIDRAT). Diagnostic territorial de la région du Lac*, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, 180 p.

TREINEN-CLAUSTRE F., 1981 – Les tombes de Namanamassou (Tibesti) et leur contexte céramique et lithique. *Préhistoire Africaine. Recherches sur les grandes civilisations. Synthèse*, 6:59-68.

TREINEN-CLAUSTRE F., 1982 – Sahara et Sahel à l'âge du fer. Borkou, Tchad. *Mémoire de la société des Africanistes* : 214.

ZELTNER, J.C. 1970 – Histoire des Arabes sur les rives du lac Tchad. *Annales de l'Université d'Abidjan*, série F. 2-2 : 109-237.

Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles

Sous la direction de :

Jacques LEMOALLE et Géraud MAGRIN

Experts coordonnateurs :

SAIBOU ISSA, Goltob Mbaye NGARESSEM,
Benjamin NGOUNOU NGATCHA, Christine RAIMOND

Experts du collège :

Boureima AMADOU, Daira DJORET, Guillaume FAVREAU, Ibrahim Baba GONI,
Hubert GUÉRIN, Frédéric REOUNODJI, Florence SYLVESTRE,
Muhammad WAZIRI

Avec les contributions de :

Mouhamadou ABDOURAHAMANI, Marie BOUVAREL,
Audrey Mbagogo, Ronan MUGELÉ, Hadiza Kiari FOUGOU, Charline RANGÉ

*Expertise collégiale réalisée par l'IRD
à la demande de la Commission du bassin du lac Tchad*

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Collection expertise collégiale

Marseille, 2014

Responsable éditorial

Sylvain ROBERT

Coordination éditoriale

Laure Vaitiare ANDRE

Relecture scientifique des contributions intégrales

Jean-Claude OLIVRY

Christian SEIGNOBOS

Relecture technique des contributions intégrales et mise en forme

Laure Vaitiare ANDRE

Danielle GRANIER

Eva LEGRAS

Sylvain ROBERT

Coordination de fabrication

Catherine PLASSE

Duplication de la clé USB et interactivité :

Digital Services/Poisson soluble

Cette clé USB regroupe la version numérique de la synthèse en français et en anglais, ainsi que l'ensemble des contributions intégrales des experts du collège.

Pour citer cet ouvrage :

Lemoalle J., Magrin G. (dir.), 2014 – *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et futurs possibles*. Marseille, IRD Editions, coll. Expertise collégiale, 218 p + clé USB.

© IRD, 2014

ISSN : 1633-9924

ISBN : 978-2-7099-1836-7